



association for  
the prevention  
of torture



## LA MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES FONDAMENTALES DANS LES PREMIÈRES HEURES DE LA GARDE À VUE

Conférence de haut niveau à l'occasion du 30e anniversaire du  
Comité européen pour la prévention de la torture (CPT)  
4 novembre 2019, Strasbourg, Palais de l'Europe, Hémicycle

**13:30-14:00**      **Café de bienvenue**

**14:00-14:30**      **Séance d'ouverture**

### **Remarques introductives**

M. Mykola Gnatovskyy, Président du CPT

Mme Martine Brunschwig-Graf, Présidente de l'APT

### **Discours liminaire**

Mme Silvia Casale, Ancienne Présidente du CPT et Ancienne Présidente du SPT

### **Sessions modérées par**

M. Jeremy Moakes, Chef de Division, Direction de la Communication

**14:30-16:00**      **Session 1 : Réflexion sur la mise en œuvre des garanties dans les premières heures de la garde à vue pour prévenir la torture et les mauvais traitements**

Mme Stojanka Mircheva, professeur associé de police et de droits de l'homme à la Faculté de sécurité - Skopje ST. Kliment Ohridski-Bitola, Macédoine du Nord

Mme Nino Jomarjidge, Coordinatrice du contentieux stratégique, Association « Georgian Young Lawyers », Géorgie

M. Krassimir Kanev, Directeur, Comité Helsinki bulgare, Bulgarie

M. Mark Kelly, Premier Vice-Président, CPT

**16:00-17:15**      **Session 2 : Unir nos forces pour une mise en œuvre effective des garanties dans les premières heures de la garde à vue**

Mme Therese Rytter, Deuxième Vice-Présidente, CPT

M. Victor Zaharia, Vice-Président, Sous-comité pour la prévention de la torture (SPT), ONU

Mme Anica Tomsic-Stojkovska, Bureau du Médiateur, Mécanisme national de prévention, Croatie

**17:15-17:30**      **Conclusions et pistes d'action**

Mme Barbara Bernath, Secrétaire Générale, APT

M. Régis Brillat, Secrétaire exécutif, CPT

*La Conférence sera suivie d'une Cérémonie à l'occasion du 30e anniversaire du CPT, suivie d'une Réception.*

Avec le soutien de :

